



## Procès verbal

### Bureau Directeur Téléphonique du 22 janvier 2010

Présents : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia.

Assistent : SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte, Alexis MANOUVRIER, Jean-Louis GUICHARD.

Excusés : BETTENFELD Jacques (accompagne l'équipe de France en Autriche), FEUILLAN Jean-Pierre, COSTANTINI Daniel.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à partir du siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le PV du 16 Janvier 2010.

1° Le Président et le Bureau Directeur adresse tous leurs remerciements au public, aux personnels et aux élus qui ont contribué au succès de du tournoi de Paris Ile de France. Bercy 2010 peut être considéré comme une référence pour les organisations à venir. Le chantier des organisations des finales de Coupes de France, de la Coupe de la Ligue féminine, des phases finales des championnats de France, du TIPIFF 2010 et de Bercy 2011 seront, sous des formes appropriées, une des préoccupations du pilotage fédéral qui demandera des investissements ponctuels des élus fédéraux.

2° Une réunion des clubs de D2M sera mise en place le jeudi 4 février entre les clubs et les différentes personnes concernées par les évolutions de cette division fédérale.

3° Le Président évoque le démarrage des championnats d'Europe et les enjeux de cette compétition pour notre équipe masculine.

4° Le Bureau Directeur exprime sa totale incompréhension concernant la décision de la Cour d'arbitrage de l'EHF prise dans le cadre du recours Prokop – HYPO NO. Le Président DELPLANQUE a d'ores et déjà saisi le président de la Cour et celui de l'EHF pour recevoir la décision dans son intégralité aux fins d'analyse. A ce stade, le Bureau Directeur craint que la décision apporte un discrédit au handball et au sport en général.

5° Durant le mois de février le CPL et le CPC vont tenir leurs travaux. Joël DELPLANQUE souhaite qu'en dehors des sujets propres liés à ces instances, un temps soit accordé à certaines préoccupations qui émergent dans le fonctionnement fédéral.

6° Alain JOURDAN présente les sujets abordés et l'ordre du jour du Comité Directeur et du Conseil d'Administration dont l'Assemblée Générale de Limoges sera un des principaux thèmes. Une réflexion sur une continuité, une cohérence et un engagement partagé par les services et les élus fédéraux sur les événements sportifs nationaux est proposée pour ces réunions.

7° Dans la continuité des échanges menés depuis plusieurs mois avec France Télévision, la rencontre METZ/MIOS de LFH du 21 février pourrait faire l'objet d'une retransmission télévisée sur des stations régionales de France 3. Dans cette hypothèse, il apparaît important de mettre en place une communication spécifique sur cet événement. Une fiche action est proposée par Alexis MANOUVRIER qui déclinera, à partir des objectifs recherchés, les stratégies à mettre en place pour mobiliser sur cet événement.

8° Le Bureau Directeur, afin d'éteindre définitivement l'affaire liée aux placements à risque avec la Ligue Poitou-Charentes de handball, décide de surseoir au remboursement du prêt que celle-ci avait contracté en 2002 pour un montant de 16 000€.

9° Le Bureau Directeur émet un avis favorable sur la demande d'un prêt FIF de 50 000 €, remboursable sur 8 ans au Comité du Finistère pour un achat de local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général